

Rapport d'activité du réseau HI 2025



Handicap International — Humanity & Inclusion

Tenir le cap dans un monde en rupture

L'année 2025 marque un tournant pour le monde humanitaire, révélant des mutations profondes dont l'ampleur dépasse largement nos anticipations. Le premier défi majeur réside dans la **réduction drastique des financements institutionnels** : entre 2024 et 2026, leur volume global pourrait chuter de près de 30 %. Cette contraction, qui concerne l'ensemble des bailleurs traditionnels, traduit un désengagement aux conséquences majeures pour notre secteur.

Dans le même temps, **le droit international humanitaire est de plus en plus bafoué**. Dans de nombreux contextes — Myanmar, République démocratique du Congo, Soudan, Ukraine... —, les principes humanitaires protégeant les populations civiles sont remis en cause, y compris par les États qui sont censés en être les garants. Dans le Territoire palestinien occupé, la situation atteint un niveau critique : fin décembre 2025, trente-sept organisations humanitaires internationales, dont HI, ont reçu l'ordre de cesser leurs activités d'ici à fin février 2026. Face à ces mesures, HI et 18 autres organisations ont saisi conjointement la Cour suprême israélienne. À l'heure où nous écrivons cet édit, aucune décision finale n'a encore été rendue.

Enfin, **l'accès aux populations se restreint** : obstacles administratifs, contraintes bancaires, criminalisation de l'aide et insécurité accrue entravent notre capacité à intervenir, alors même que les besoins atteignent des niveaux sans précédent.

Une mobilisation remarquable dans un contexte défavorable

Dans cet environnement dégradé, **notre organisation a démontré en 2025 une réelle capacité d'adaptation**. La clôture budgétaire indique un volume d'activité programmes à 164 M€ (contre 194 M€ en 2024), dont 11 M€ pour le Territoire palestinien occupé, une collecte privée dynamique dépassant ses objectifs de 1,5 M€ et un résultat économique légèrement excédentaire.

Cette performance repose sur **l'engagement des équipes**, qui ont fait preuve d'**agilité** : maîtrise des coûts, adaptation des projets et mobilisation renforcée sur la recherche de financements. Nous leur exprimons notre gratitude collective pour ces efforts.

Ce contexte a néanmoins conduit à **ajuster nos moyens**, y compris nos effectifs, afin de préserver l'essentiel : la continuité et la qualité de nos actions auprès des populations que nous accompagnons. Ces décisions s'inscrivent dans une logique de responsabilité et de pérennité.

Les perspectives pour 2026 et 2027 demeurent préoccupantes : les financements signés à ce jour restent en deçà du niveau nécessaire pour maintenir notre activité et les incertitudes persistent.

Stratégie 2026-2030 : cap et priorités

Notre stratégie 2026-2030 s'inscrit dans ce contexte.

Parmi ses 38 objectifs, 15 ont été identifiés comme prioritaires afin de concentrer nos efforts là où l'impact est le plus critique. Ils visent notamment à **adapter notre modèle économique** et à **diversifier nos financements**. Ils traduisent aussi **un engagement accru en faveur du plaidoyer** pour défendre le droit international humanitaire.

Ils portent également **une évolution de nos approches opérationnelles** pour répondre à des contextes plus contraints, tout en renforçant qualité et efficacité. Nous consoliderons **l'autonomie de nos directions régionales** et développerons **des partenariats durables avec les acteurs locaux**. **L'innovation, le numérique et la sécurité des équipes** constituent aussi des axes centraux.

Face à l'ampleur des défis, **notre détermination reste intacte**. Nous sommes convaincus de notre capacité à continuer à agir, à nous adapter et à démontrer, dans la durée, la force de notre engagement. ■

Jean-Noël Dargnies, président,
et Manuel Patrouillard,
directeur général



© T. Nicholson / HI

Syrie, 2025. Après avoir perdu sa jambe lors d'un bombardement dans sa petite enfance, Omar, 12 ans, reçoit une prothèse conçue sur mesure à Raqqa.

PRÉSENCE DANS LE MONDE

437 PROJETS DANS 58 PAYS

BÉNÉFICIAIRES DIRECTS ET INDIRECTS

BÉNÉFICIAIRES DIRECTS¹

2 939 835 personnes

BÉNÉFICIAIRES INDIRECTS

12 042 651 personnes

BÉNÉFICIAIRES PAR THÉMATIQUES

SANTÉ² **806 628** personnes

SOCIAL ET INCLUSION³ **735 909** personnes

SERVICES DE RÉADAPTATION

400 689 personnes

PROTECTION ET RÉDUCTION DES RISQUES⁴

576 114 personnes

RÉDUCTION DE LA VIOLENCE ARMÉE⁵

609 285 personnes

EN CONTEXTE D'URGENCE

1 214 043 personnes

EFFECTIFS⁶ DANS LE MONDE

4 314 collaborateurs et collaboratrices, soit :

- **3 469** personnels nationaux sur le terrain
- **240** personnels internationaux sur le terrain
- **366** personnels affectés aux programmes et au pilotage des missions sociales dans les sièges
- **239** personnels chargés des services d'appui, de la recherche de fonds et de la communication

BUDGET DU RÉSEAU HI

240,8 millions d'euros

- 1. Bénéficiaires directs** : personnes ayant directement bénéficié en 2025 d'actions de HI ou de ses partenaires. Une même personne peut bénéficier de plusieurs services et activités, et certaines personnes ont pu être comptabilisées plusieurs fois. De ce fait, les données par thématiques ne peuvent être additionnées.
- 2. Santé** : développement de la petite enfance, maladies infectieuses émergentes, maladies non transmissibles, mobilité sûre et inclusive, santé et droits sexuels et reproductifs, santé maternelle, néonatale et infantile, santé mentale et soutien psychosocial.
- 3. Social et inclusion** : abris et articles non alimentaires, accessibilité de l'environnement et technologies de l'information et de communication (TIC), aide alimentaire, développement social et protection sociale, eau, assainissement et hygiène (WASH), éducation inclusive, inclusion économique.
- 4. Protection et réduction des risques** : action humanitaire inclusive, gouvernance inclusive, protection contre les violences et les abus, réduction des risques de catastrophes et adaptation au changement climatique.
- 5. Réduction de la violence armée** : éducation aux risques, remise à disposition des terres (enquêtes, dépollution de zones infestées par les mines et autres engins explosifs...), transformation des conflits.
- 6. Effectifs** : ces effectifs sont exprimés en équivalent temps plein annuel.

PARTIE 1 | Qui sommes-nous ?

Notre vision

Indignés face à l'injustice que vivent les personnes handicapées et les populations vulnérables, nous aspirons à un monde solidaire et inclusif, où toutes les différences nous enrichissent et où chacun et chacune peut « vivre debout ».

Notre mission

HI est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels, améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

Nos valeurs

HUMANITÉ

La valeur d'humanité est le socle de notre action de solidarité. Nous considérons chaque personne sans discrimination et reconnaissons à chacun et à chacune sa dignité. Notre action est empreinte de respect, de bienveillance et d'humilité.

INCLUSION

Nous promovons l'inclusion de chacun et de chacune dans la société et la participation de tous et toutes, dans le respect de la diversité, de l'équité et des choix de chaque personne. Nous reconnaissons la différence comme une richesse.

ENGAGEMENT

Nous nous engageons avec détermination, enthousiasme et audace à développer des réponses adaptées, pragmatiques et innovantes. Nous agissons et mobilisons autour de nous pour combattre les injustices.

INTÉGRITÉ

Nous agissons de manière indépendante, professionnelle, désintéressée et transparente.

L'organisation Handicap International — Humanity & Inclusion

L'organisation Handicap International — Humanity & Inclusion regroupe une fédération, créée en 2009, et huit associations nationales, fondées entre 1982 et 2006 : Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse, ainsi qu'un bureau en Autriche.

La Fédération est chargée de la mise en œuvre des missions sociales du réseau dans 49 pays, sous les noms « Handicap International », « Humanity & Inclusion » ou « Humanité & Inclusion » selon les pays.

En 2025, 15 programmes portent le nom « Handicap International », six s'appellent « Humanité & Inclusion » et 28 « Humanity & Inclusion ».

Les associations nationales s'appellent « Handicap International » dans les pays d'Europe continentale (Allemagne, Belgique, France, Luxembourg et Suisse ainsi que le bureau en Autriche) et « Humanity & Inclusion » au Canada — sauf au Canada francophone où elle s'appelle « Humanité & Inclusion » —, aux États-Unis et au Royaume-Uni.



© T. Mayer / HI

Le réseau HI

Le réseau HI est constitué de la Fédération, qui met en œuvre nos programmes dans 49 pays, des huit associations nationales, d'un bureau en Autriche — sous le nom « Handicap International » — et de l'Institut HI pour l'action humanitaire.

L'Institut HI pour l'action humanitaire, garant du cadre éthique

Depuis 2015, l'Institut HI pour l'action humanitaire contribue à définir le cadre éthique qui sous-tend l'action de HI et veille à sa mise en œuvre. C'est un lieu de réflexion sur les enjeux éthiques et de positionnement auxquels sont confrontés les acteurs et les actrices du secteur humanitaire.

CERTIFICATION IDEAS

Depuis janvier 2016, la Fédération HI s'est engagée dans une démarche de renforcement de ses pratiques en matière de gouvernance, de gestion financière et d'efficacité, avec l'accompagnement d'IDEAS, l'Institut de développement de l'éthique et de l'action pour la solidarité. Dans ce cadre, la gestion et les dispositifs de transparence de la Fédération ont été passés au crible des 120 indicateurs d'évaluation d'IDEAS. Au terme du processus, sur la base d'un audit indépendant, la Fédération HI a de nouveau obtenu le label IDEAS en 2024.



Politiques institutionnelles et Code de conduite

Les politiques institutionnelles de HI fixent les principes à respecter par chaque personne salariée ou partenaire de l'association. Les politiques « genre », « protection des bénéficiaires » et « protection de l'enfance » sont complétées par un Code de conduite qui s'applique à toute personne susceptible de représenter HI (salariés, proches accompagnant le personnel expatrié, consultants, prestataires et organisations partenaires, stagiaires, bénévoles). Lorsque les lois locales le permettent, il est intégré dans les contrats et les règlements intérieurs.

Nos politiques institutionnelles sont disponibles en ligne sur www.hi.org/fr/politiques-institutionnelles :

- la politique de protection des bénéficiaires contre l'exploitation et les abus sexuels, qui interdit notamment le recours à la prostitution,
- la politique de protection de l'enfance,
- la politique handicap, genre et âge,
- la politique de lutte contre la fraude et la corruption,
- la politique de sécurité.

Une reconnaissance internationale

1996

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés attribue à HI « pour son travail exceptionnel auprès des réfugiés ».

1999

Depuis 1999, l'organisation dispose du statut consultatif spécial auprès des Nations unies.

2011

Le prix humanitaire Conrad N. Hilton fut décerné à l'association pour l'ensemble de son engagement auprès des personnes handicapées.

1997

HI est colauréate du prix Nobel de la paix pour son action au sein de la Campagne internationale pour interdire les mines antipersonnel.

2008

Le prix Nansen saluait, cette fois, le travail des démineurs du centre de coordination de l'action contre les mines des Nations unies au Sud-Liban. Parmi eux figuraient trois équipes de HI.

2020

L'Union européenne a décerné deux prix Horizon à HI, récompensant « une aide humanitaire hightech et durable », pour ses projets de téléadaptation et d'utilisation de drones pour le déminage.

Ils soutiennent nos combats

HI bénéficie du haut patronage de Sa Majesté la reine Mathilde de Belgique. De nombreuses autres personnalités soutiennent les combats de HI : Artus, Lloyd Axworthy, William Boeva, Brusk, Fabian Bunker, Jessica Cox, Grégory Cuilleron, Yves Duteil, The Family of 5, Ulrike Folkerts, Joachim Gérard, Marie-Amélie Le Fur, Chantal Petitclerc, Axelle Red, Saype, Celine van Till...



PARTIE 2 | NOS ACTIONS

Temps forts 2025

© D. Gordon / HI

ACCREDITATION OMS

HI accréditée par l'OMS comme équipe spécialisée en réadaptation d'urgence

En 2025, l'expertise de HI en réadaptation physique d'urgence a été reconnue par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), avec l'obtention de l'accréditation « Équipe médicale d'urgence ». Cette certification nous permet d'intégrer ce dispositif de l'OMS en tant qu'équipe spécialisée en réadaptation mobilisée pour répondre, dès que possible, aux crises humanitaires.

Une prise en charge rapide en réadaptation physique est primordiale pour éviter que des incapacités liées aux blessures ou aux maladies ne s'installent

durablement. C'est pour améliorer cette prise en charge que l'OMS a mis en place ce dispositif spécifique. L'intégration des équipes de HI nous permet d'intervenir encore plus rapidement lors des situations d'urgence, d'améliorer la qualité des services de santé fournis par les équipes médicales nationales et internationales et de renforcer les capacités des systèmes de santé nationaux au bénéfice des populations les plus vulnérables.

L'accréditation de HI a eu lieu à la suite d'un exercice de vérification réalisé en mai 2025, conçu comme une mise

en situation grandeur nature. À cette occasion, les représentants de l'OMS ont évalué et confirmé que les protocoles, moyens et modes opératoires développés par HI répondaient aux critères de qualité du dispositif des équipes médicales d'urgence.

Cette certification constitue une reconnaissance importante de l'expertise de HI en réadaptation physique dans les contextes de crise. HI est aujourd'hui la deuxième équipe médicale d'urgence spécialisée en réadaptation physique à être accréditée par l'OMS.

PLAIDOYER

Défendre l'action humanitaire face aux pressions croissantes

Dans un contexte où l'action humanitaire est de plus en plus mise sous pression, HI s'est mobilisée en 2025 pour défendre les principes fondamentaux de l'aide et le respect du droit international humanitaire (DIH). Le 16 juin, HI a organisé à Genève un événement

de haut niveau lors du Segment des affaires humanitaires du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC), consacré aux menaces qui pèsent sur l'accès humanitaire.

Les discussions ont mis en évidence une convergence

préoccupante : l'affaiblissement du respect du droit international humanitaire, l'instrumentalisation politique de l'aide et les restrictions croissantes à l'accès aux populations. Dans de nombreux contextes de crise, ces dynamiques se traduisent par des entraves à l'acheminement de l'aide, des attaques contre les civils et les infrastructures civiles, ainsi que par des menaces croissantes contre les travailleurs humanitaires et les professionnels de santé, en violation des règles du droit international humanitaire.

La directrice des urgences de HI a partagé les réalités observées notamment dans les territoires palestiniens

occupés et au Soudan, où les violations du droit international humanitaire sont fréquentes et où l'accès humanitaire reste fortement limité. Elle a également rappelé que ces situations touchent particulièrement les personnes handicapées, souvent exclues des services essentiels et de l'aide humanitaire.

À travers cet événement, HI a appelé les États à réaffirmer leur engagement envers le droit international humanitaire et à garantir une action humanitaire fondée sur les principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance, afin d'assurer un accès sûr et sans entrave aux populations les plus vulnérables.

PLAIDOYER

Préserver l'interdiction des mines pour mieux protéger les civils

En 2025, HI a poursuivi son engagement pour défendre le Traité d'interdiction des mines antipersonnel et renforcer la protection des civils dans les conflits armés. Lors de la 22^e réunion de la Convention d'Ottawa à Genève, 116 États parties se sont réunis pour faire le point sur les progrès vers un monde sans mines, dans un contexte marqué par des tensions autour de la norme internationale.

Si de nouveaux pays ont rejoint la Convention — comme les îles Marshall et Tonga — et que d'autres, comme Oman, ont achevé leurs obligations de déminage, plusieurs défis sont apparus. Cinq États parties ont annoncé leur retrait du traité et l'Ukraine a demandé la suspension de ses obligations. Aux côtés de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines (ICBL), HI s'est fortement mobilisée pour défendre l'intégrité du traité. Cette mobilisation a contribué à maintenir l'Ukraine liée à ses obligations, réaffirmant ainsi la force de la norme internationale.



La défense du traité repose aussi sur la voix des personnes directement touchées par les conflits. Depuis les années 1990, les survivantes et survivants d'armes explosives jouent un rôle central dans le plaidoyer de HI. Leurs témoignages rappellent les conséquences humaines durables des mines et des bombardements

et donnent un visage aux enjeux de protection des civils.

En portant ces voix dans les espaces de décision internationaux, HI renforce la légitimité de son plaidoyer et contribue à faire progresser les engagements en faveur du désarmement et de la protection des populations.



En 2025, 310 597 personnes ont bénéficié de la réponse d'urgence de HI en Territoire palestinien occupé.

GAZA

Faire face à une crise humanitaire sans précédent

À Gaza, la crise humanitaire a depuis longtemps atteint un niveau d'extrême gravité, conséquence directe d'un conflit marqué par une violence massive et continue contre les populations civiles. En réponse aux attaques du 7 octobre 2023, les bombardements intensifs sur des zones densément peuplées ont causé des destructions considérables, des pertes humaines massives et un déplacement généralisé de la population. À la fin de l'année 2025, plus de 70 500 personnes avaient été tuées et plus de 170 000 blessées¹. La violence des frappes, souvent indiscriminées, a instauré un climat de terreur et d'épuisement généralisé parmi les civils.

Près de 90 % des habitants ont été déplacés, parfois à plusieurs reprises. Contrairement à d'autres contextes de conflit, les populations n'ont pas la possibilité de fuir vers l'extérieur en raison du blocus imposé par Israël et du contrôle strict des frontières. La situation alimentaire est également critique. En 2025, plus de 90 % de la population étaient confrontés à une insécurité alimentaire grave et certaines zones ont connu des conditions proches

de la famine². Les infrastructures essentielles — hôpitaux, réseaux d'eau, habitations — ont été massivement endommagées ou détruites, limitant l'accès aux soins, à l'eau potable.

Dans ce contexte, l'accès humanitaire constitue l'un des principaux défis. L'entrée de personnel international et de matériel est fortement restreinte, ce qui réduit considérablement la capacité d'intervention des organisations humanitaires. Les contraintes administratives et les restrictions imposées à certaines ONG compliquent davantage la mise en œuvre d'une réponse adaptée, malgré l'ampleur et l'urgence des besoins.

Face à cette situation, l'action de HI repose largement sur la mobilisation des équipes locales et volontaires et entend répondre aux besoins immédiats tout en contribuant à la reconstruction et à la résilience à plus long terme. En 2025, les équipes de HI ont sensibilisé plus de 260 759 personnes aux risques liés aux engins explosifs. Près de 10 000 séances de suivi en réadaptation ont été

1. Source : Reliefweb, OCHA, Humanitarian Situation Update #349 Gaza Strip, 19 décembre 2025. <https://reliefweb.int/report/occupied-palestinian-territory/humanitarian-situation-update-349-gaza-strip>

2. Source : un.org, <https://www.un.org/unispal/document/monthly-bulletin-august2025>

organisées et 3 000 personnes ont bénéficié d'évaluations fonctionnelles. De plus, 90 personnes ont reçu une prothèse ou une orthèse conçue spécifiquement pour leurs besoins dans l'atelier de HI. Près de 622 séances de suivi d'orthèses et prothèses ont également été assurées. En parallèle, l'organisation a distribué 17 601 articles essentiels, comprenant des aides techniques à la mobilité (béquilles, fauteuils roulants, etc.), des kits d'hygiène, ainsi que des kits de dignité et des couches pour bébés et adultes.

HI a également mis en place des activités de soutien psychosocial à destination des enfants avec des activités récréatives bénéficiant à 35 000 enfants. Pour les adultes, 1 377 sessions de soutien en groupe ont été organisées, profitant à plus de 13 000 personnes.

Enfin, les activités de HI/Atlas Logistique ont permis de stocker 4 415 m³ de biens essentiels et d'organiser 120 opérations de transport pour 24 partenaires humanitaires permettant de maximiser l'impact de la réponse.

CRISE SOUDANAISE

Se mobiliser face à l'une des crises humanitaires les plus graves, une crise oubliée

La crise qui frappe le Soudan constitue aujourd'hui l'une des urgences humanitaires les plus graves et les moins médiatisées à l'échelle mondiale. Depuis le début du conflit en 2023, le pays connaît le plus important mouvement de population au monde, avec près de 14,5 millions de personnes déplacées/réfugiées, soit environ 28 % de la population totale.

Parmi elles, plus de 10,5 millions ont été déplacées à l'intérieur du pays, tandis que près de 4 millions ont fui vers des pays voisins, notamment le Tchad. Ces déplacements massifs sont le résultat direct de violences extrêmes, incluant des attaques ciblées contre des civils, des bombardements et des destructions systématiques d'infrastructures.

Certaines régions, notamment le Darfour, sont particulièrement touchées par les combats et les violations des droits humains. La famine menace désormais plusieurs zones, tandis que près de 28 millions de personnes font face à une insécurité alimentaire. L'effondrement des services essentiels, combiné avec des déplacements massifs,



expose les populations à des risques majeurs, notamment les violences, la malnutrition et les traumatismes psychologiques.

L'accès humanitaire représente un défi considérable.

Les organisations doivent faire face à des obstacles administratifs complexes, à des restrictions de circulation et à des contraintes sécuritaires majeures.

De septembre 2024 à mars 2025, dans l'est du pays, HI a mené, à travers un partenaire local,

des activités de réadaptation et de promotion d'une action humanitaire inclusive. Dans ce cadre, plus de 840 personnes ont bénéficié de séances de réadaptation précoces et en 2025, 52 équipements d'aide à la mobilité ont été distribués.

Malgré un contexte sécuritaire et administratif complexe, HI a ouvert une base opérationnelle à El Geneina (Darfour occidental) début 2025. Depuis cet emplacement, plus de 2 195 kits d'hygiène ont été distribués et 937 familles, dont les enfants sont atteints de malnutrition aiguë,

modérée ou sévère, ont bénéficié d'un appui financier.

Par ailleurs, à l'est du Tchad, HI a accompagné 19 811 réfugiés soudanais vivant dans des camps ou au sein des communautés hôtes, à travers des activités de réadaptation et de santé mentale et appui psychosocial. Parmi eux, 219 enfants en situation de malnutrition ont bénéficié de thérapie de stimulation en complément de soins nutritionnels et médicaux essentiels, afin de prévenir les retards de développement et déficiences liés à la malnutrition.

SYRIE

Sécuriser les territoires et protéger les populations face aux engins explosifs

Depuis la chute de Bachar al-Assad et le changement de régime, le 8 décembre 2024, qui ont marqué la fin de plus de 13 années de guerre civile, la Syrie lutte pour rétablir des conditions de vie normales. La population est tombée dans une pauvreté encore plus grande,

tandis que les services essentiels tels que les soins de santé, l'alimentation et le logement peinent à être rétablis. Près de 14,5 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë³.

Les personnes qui avaient fui

à l'intérieur du pays ou à l'étranger, principalement vers la Jordanie, la Turquie, le Liban et l'Irak, rentrent désormais chez elles. Cependant, beaucoup restent dans des camps de déplacés car les conditions dans leur région d'origine ne permettent pas leur retour : tout est détruit, il n'y a pas de services de base et l'économie locale peine à se redresser.

Pour celles et ceux qui rentrent dans leur habitation, les risques sont mortels. La contamination par les restes explosifs de guerre et les mines terrestres rend la vie quotidienne extrêmement dangereuse, en particulier pour les enfants.

Entre le 8 décembre 2024 et le 21 novembre 2025, 849 accidents liés à des engins explosifs ont été enregistrés, faisant 1 568 victimes (581 morts et 987 blessés). Parmi ces incidents, 522 ont eu

3. Source : FAO, *Emergency and resilience plan* — Syrian Arab Republic, www.fao.org/emergencies/where-we-work/SYR



lieu dans des terres agricoles ou des zones de pâturage, soulignant l'impact dévastateur sur l'accès aux moyens de subsistance et la sécurité alimentaire. Les gouvernorats les plus touchés sont Deir ez-Zor, Alep et Idlib.

L'un des besoins les plus importants

de la population est le déminage humanitaire. Le pays est fortement contaminé après plus de 13 années de bombardements, de frappes aériennes et d'utilisation intensive de pièges et de mines antipersonnel.

En 2025, les équipes de HI ont sensibilisé 69 274 personnes

aux risques liés aux engins explosifs à travers 8 035 sessions. Les opérations de déminage, qui ont débuté en 2019, sont aujourd'hui menées par une équipe de 18 démineurs de l'association dans le nord-est du pays. En tout, ce sont 670 881 m² de terres qui ont été déminés en 2025.

AFGHANISTAN

Soigner les blessures visibles et invisibles après le séisme

Dans la nuit du 31 août, un puissant séisme de magnitude 6 a frappé l'est de l'Afghanistan, suivi de plusieurs répliques qui se sont enchaînées jusqu'au 4 septembre inclus. Les conséquences sont dévastatrices : plus de 1 900 personnes sont décédées et plus de 3 600 sont blessées. Les dégâts matériels sont considérables avec près de 8 500 maisons détruites. HI a déployé sa réponse d'urgence dans les jours qui ont suivi la catastrophe.

Après un séisme d'une telle ampleur, nombreux sont les survivants et survivantes à avoir subi des blessures graves telles que des fractures ou des luxations qui, si elles ne sont pas prises en charge rapidement, peuvent avoir des conséquences durables. De plus, beaucoup de rescapés gardent des traumatismes psychologiques : il est primordial de les aider à surmonter le choc et l'anxiété causés par la situation. HI a donc déployé une partie de son équipe nationale dans la province de Kunar : quatre personnes — deux kinésithérapeutes et deux spécialistes en santé mentale, avec à chaque fois un homme et une femme — afin d'apporter un soutien en réadaptation et des premiers secours psychologiques aux sinistrés vivant dans des zones reculées. Au 26 octobre, ces activités avaient déjà permis



d'aider plus de 500 personnes en réadaptation ainsi qu'en santé mentale et soutien psychosocial.

HI a également déployé une équipe internationale en soins spécialisés à l'hôpital régional de Nangarhar pour renforcer l'accès aux soins de réadaptation à Jalalabad. Cette intervention a permis d'améliorer les capacités physiques et fonctionnelles des personnes blessées et de prévenir la survenue de handicaps permanents. Plus de 356 patients ont été

accompagnés ainsi que les personnes qui les aident dans leur quotidien, au travers de séances de kinésithérapie et de formation à l'accompagnement des personnes blessées. HI a également fourni des aides à la mobilité (cannes, béquilles et fauteuils roulants).

L'organisation a aussi formé les équipes de l'hôpital à la réadaptation d'urgence pour améliorer les soins dispensés aux patients. Ainsi, 45 membres du personnel de santé ont renforcé leurs connaissances.

1 255 personnes ont bénéficié de projets d'éducation inclusive et 576 de projets d'insertion économique.

© Salva - B. Akpo / HI



BÉNIN

Promouvoir l'inclusion sociale, éducative et économique des personnes handicapées

Au Bénin, HI œuvre à l'amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées et favorise leur pleine participation à la vie économique et sociale du pays.

L'organisation soutient la création d'entreprises inclusives et développe des mécanismes d'accompagnement et de soutien financier pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes handicapées. Par ailleurs, l'association travaille de concert avec les autorités, des entreprises et des centres de formation pour développer la participation des personnes handicapées dans le débat politique et soutenir les actions de plaidoyer visant à pérenniser leur insertion professionnelle.

HI accompagne les autorités et les écoles pour s'assurer que les enfants aient accès à l'éducation et pour que l'approche inclusive soit développée au Bénin. L'association œuvre pour améliorer les politiques et les stratégies éducatives au niveau national et veille

à ce que les enseignants aient les connaissances et les compétences requises pour fournir un enseignement et un soutien de qualité à tous les élèves.

De plus, HI soutient les familles des enfants handicapés en organisant des consultations et en orientant les enfants vers des centres de soins, en fonction de leurs besoins.

À travers la 2^e phase de son projet d'éducation inclusive et de formation professionnelle, lancé en 2022 et prolongé jusqu'à fin 2025, HI aura permis d'accompagner 500 enfants handicapés en scolarisation et 150 jeunes en formation professionnelle. Un accompagnement personnalisé est proposé à chaque enfant en fonction de ses besoins et de ses projets, avec des aides pour bénéficier de soins médicaux (médicaments, analyses), d'aides techniques (prothèses, orthèses, etc.) et de la possibilité de suivre un apprentissage sur mesure. HI assure aussi la formation des professeurs et des maîtres d'apprentissage aux techniques de pédagogie inclusive.

Faciliter l'accès à l'emploi des personnes handicapées

Au Sénégal, comme ailleurs, les personnes handicapées connaissent des taux de chômage et d'inactivité économique plus élevés que le reste de la population active. Parmi les obstacles à leur droit au travail, citons le manque d'accès au lieu de travail, les infrastructures non adaptées, le nonaccès au financement d'activité professionnelle, les stéréotypes ou encore le manque de protection sociale.

L'inclusion économique vise à donner aux personnes handicapées les moyens de devenir économiquement autonomes et d'être reconnues au sein de leurs communautés comme des acteurs de la société à part entière.

HI accompagne prioritairement les demandeurs et demandeuses d'emploi handicapés à trouver un travail salarié décent, tout en aidant les services de l'emploi et les entreprises à devenir plus inclusifs. Nous soutenons les entrepreneurs et entrepreneuses handicapés dans la création ou le développement de leur entreprise.

Pour cela, nous privilégions les projets de petites et moyennes entreprises inscrites dans des filières durables et inclusives.

Dans la région de Dakar, HI accompagne les personnes handicapées dans leur parcours professionnel. Elles bénéficient tout d'abord d'un suivi personnalisé, sous forme d'entretiens avec un travailleur social et un conseiller à l'emploi. Après la réalisation d'un bilan de compétences, un plan d'action est élaboré avec la personne en fonction de ses aspirations et de ses besoins. C'est alors qu'elle bénéficie d'un accompagnement sur mesure, pouvant inclure une formation, une mise en relation pour un stage ou la sensibilisation d'un employeur potentiel.

HI s'appuie sur un réseau local de plus de 90 employeurs et d'une dizaine de structures intervenant dans le domaine de l'emploi et de la formation. L'association

aide les entreprises partenaires à adapter les lieux de travail pour les rendre accessibles aux personnes handicapées. Elle sensibilise aussi le reste du personnel pour permettre aux employés handicapés d'être mieux intégrés. Enfin, elle suit les personnes handicapées recrutées pour s'assurer que tout se passe bien à leur nouveau travail.

Fin 2025, HI a lancé la création du Réseau national des entreprises sensibles au handicap.

Cette plateforme d'échange, destinée à promouvoir le partage d'expérience et de bonnes pratiques entre les entreprises et les institutions publiques, est ouverte à toutes les associations et à toutes les entreprises. HI accompagnera ce réseau en assurant des services spécifiques : réalisation d'audits d'accessibilité physique, ergonomique et communicationnelle, et mise en œuvre d'aménagements raisonnables et d'adaptations des postes de travail en fonction du type de handicap des bénéficiaires.



MYANMAR

Apporter une réponse immédiate aux populations sinistrées par le séisme

Fin mars, un puissant séisme de magnitude 7,7 a frappé le centre du Myanmar. On estime que plus de 5 000 personnes sont décédées et que 10 000 autres ont été blessées. Mandalay, la deuxième ville du pays, est très fortement touchée. Dans le canton d'Amarapura, proche de Sagaing, 90 % des bâtiments se sont effondrés.

Dès les premières heures, HI a lancé une évaluation rapide des besoins, en coordination avec les hôpitaux

de Mandalay et ses partenaires locaux. HI a fourni du matériel d'urgence : kits d'urgence (tentes,

20 338 personnes ont bénéficié de soins en santé mentale et soutien psychosocial suite au séisme.

tapis de sol, oreillers gonflables, couvertures, gel hydro-alcoolique, gants, kits de survie), des aides

à la mobilité et de premiers secours (fauteuils roulants, béquilles, brancards, etc.). HI est venue en appui à l'hôpital général et à celui orthopédique de Mandalay.

Un bureau temporaire a été ouvert à Mandalay à la fin avril. Début mai, l'équipe s'est étoffée avec des kinésithérapeutes, des spécialistes de la santé mentale et du soutien psychosocial, une cheffe de projet et des agents de mobilisation communautaire.

COLOMBIE

Soutenir les populations déplacées face à l'escalade des violences

Depuis fin 2024, le département du Norte de Santander, au nord-est de la Colombie, est le théâtre d'une escalade de violence et d'affrontements entre des groupes armés non étatiques tels que l'Armée de libération nationale (ELN) et l'Estado Mayor de los Bloques y Frentes (EMBF). Selon les observateurs internationaux, cela est lié au caractère stratégique de la frontière. Les groupes s'y affronteraient pour le contrôle des vastes territoires de la région, des économies illégales prospères qui y fleurissent, ainsi que pour des intérêts politiques et sociaux.

Le 15 janvier 2025, le massacre d'une famille dans la petite ville de Tibú a marqué un tournant dans les violences. L'escalade des affrontements qui a suivi a conduit le gouvernement colombien à suspendre ses pourparlers avec l'ELN.

En deux semaines à peine, plus de 50 000 personnes ont été poussées sur les routes par l'insécurité, les violences, ainsi que les difficultés de ravitaillement ou d'accès aux soins.

Les conséquences humanitaires de ces affrontements sont dramatiques pour les populations civiles. Plus de 56 000 personnes ont dû fuir leur maison, du jamais vu depuis près de 30 ans en Colombie. Parmi elles, plus de 46 000 enfants et adolescents sont concernés et ont dû arrêter l'école⁴. En effet, près de 710 écoles restent fermées dans la région pour des raisons de sécurité.

Les affrontements ont également des conséquences à long terme : les habitants craignent de voir se multiplier les mines

antipersonnel, munitions non explosées et autres engins explosifs



En Colombie, 1 238 personnes ont bénéficié de projets de réadaptation physique et fonctionnelle et 1 606 personnes en santé mentale et soutien psychosocial en 2025.

4. Source : Reliefweb 23 janvier 2025

improvisés dans la région.

La réponse humanitaire se concentre essentiellement dans la ville de Cúcuta, car l'accès à des municipalités telles que Tibú et Ocaña, qui figurent parmi les plus touchées par les violences, est limité par la présence des groupes armés non étatiques.

À Cúcuta, les équipes de HI interviennent pour proposer un soutien aux communautés déplacées. Pour les personnes arrivant en ville dans un état de stress post-traumatique causé par les violences et les souffrances subies, HI fournit des premiers soins psychologiques et aide à la prise de rendez-vous chez des spécialistes.

Par ailleurs, HI réalise des évaluations en kinésithérapie et fournit des fauteuils roulants, des cannes, des béquilles ou des orthèses aux personnes qui en ont besoin pour se déplacer. Enfin, les équipes de l'organisation proposent des sessions de sensibilisation aux droits sexuels et reproductifs lors d'ateliers collectifs.



© R. Barranzuela / HI

HI a soutenu 1 842 personnes dans des projets de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique au Pérou.

PÉROU

Accompagner les communautés face aux effets du changement climatique

Pour de nombreuses personnes vivant dans les départements de Loreto et de Huánuco, au nord et au centre du Pérou, les conditions de vie sont précaires. L'agriculture et le petit commerce y sont les principales sources de revenus, notamment en zone rurale. Or, à cause du changement climatique, les saisons se dérèglent : les températures atteignent de nouveaux records, la pluie arrive trop tôt ou trop tard dans l'année, inondations et coulées de boue se multiplient... Les conséquences sur les habitants et habitantes sont nombreuses : difficultés d'accès à l'eau, pénuries de nourriture, propagation de maladies

et augmentation d'autres risques sanitaires.

Face à ce constat, HI a lancé un projet de formation et d'autonomisation des communautés de deux districts, San Juan Bautista et Amarilis. Agriculteurs et agricultrices, élèves, représentants et représentantes de la société civile, élus et élues, tous et toutes s'informent sur le changement climatique, ses effets concrets sur le quotidien et réfléchissent ensemble à des moyens de les atténuer et d'y faire face avec des solutions locales et inclusives.

Ainsi, certaines écoles envisagent la plantation d'arbres fruitiers

et forestiers originaires de la région ou l'aménagement de potagers. Ces mesures permettraient de créer des îlots de fraîcheur pour combattre les fortes chaleurs en été, tout en améliorant la qualité de vie et l'alimentation des élèves.

Ce projet communautaire et inclusif bénéficiera à au moins 1 600 personnes des districts d'Amarilis à Huánuco et de San Juan Bautista à Loreto, parmi lesquelles des élèves, avec ou sans handicap, des adultes handicapés et des fonctionnaires des administrations locales, régionales et des institutions publiques liées à la gestion des risques de catastrophe et à l'environnement.

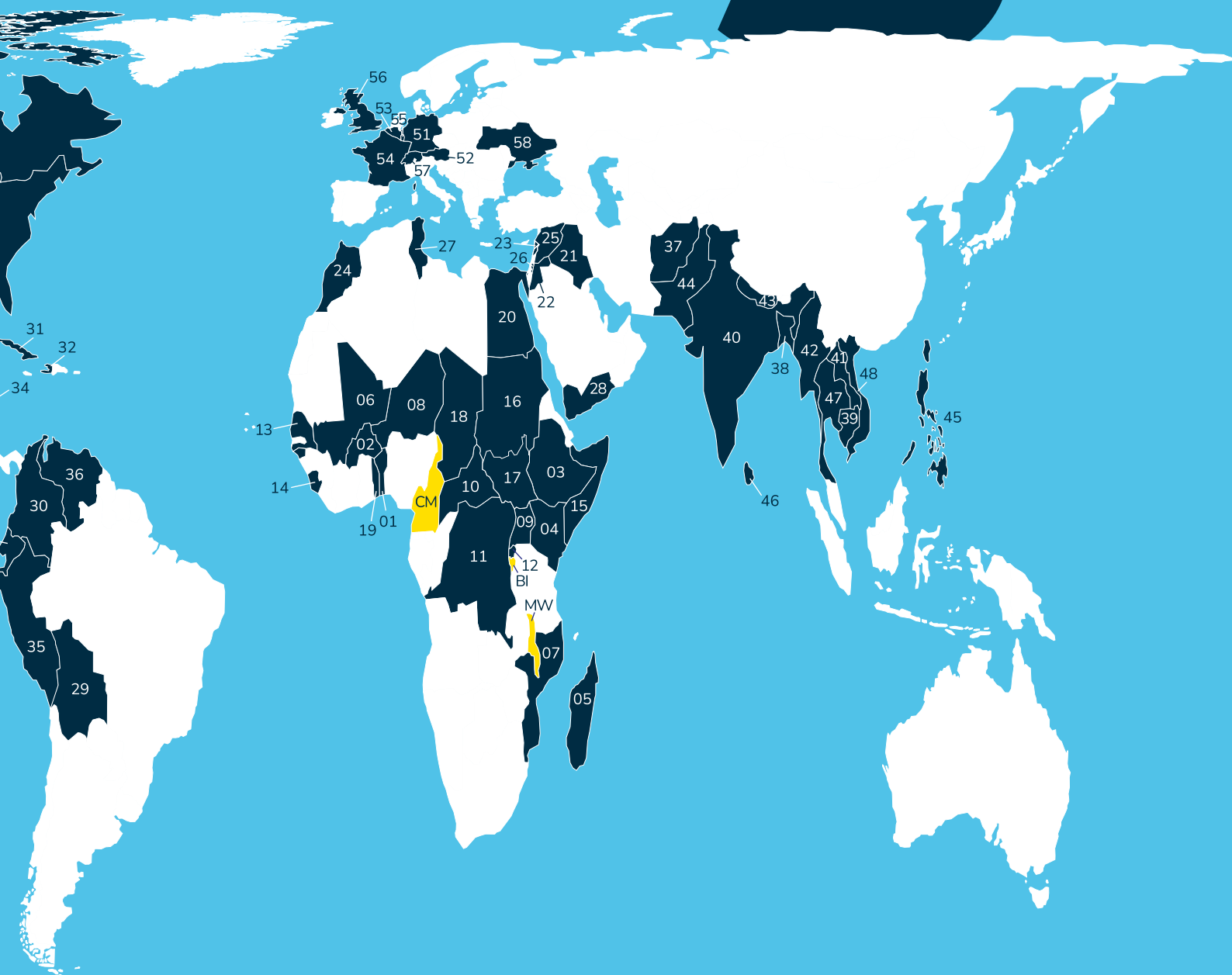
	Action humanitaire contre les mines						
	Atlas Logistique*	Plaidoyer	Prévention et santé	Protection et réduction des risques	Services de réadaptation	Social et inclusion	Urgence
AFRIQUE ET OCÉAN INDIEN							
01 / Bénin	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
02 / Burkina Faso	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
03 / Éthiopie	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
04 / Kenya		✗	✗	✗	✗	✗	✗
05 / Madagascar	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
06 / Mali	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
07 / Mozambique	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
08 / Niger	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
09 / Ouganda		✗	✗	✗	✗	✗	✗
10 / République centrafricaine	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
11 / République démocratique du Congo	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
12 / Rwanda		✗	✗	✗	✗	✗	✗
13 / Sénégal	✗	✗	✗	✗		✗	
14 / Sierra Leone		✗	✗	✗		✗	
15 / Somalie (dont Somaliland)		✗	✗	✗	✗	✗	
16 / Soudan			✗	✗	✗	✗	✗
17 / Soudan du Sud		✗	✗	✗		✗	✗
18 / Tchad	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
19 / Togo	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT							
20 / Égypte		✗	✗		✗	✗	✗
21 / Irak (dont Kurdistan irakien)	✗	✗	✗	✗	✗	✗	
22 / Jordanie		✗	✗		✗	✗	✗
23 / Liban	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
24 / Maroc			✗	✗		✗	✗
25 / Syrie	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
26 / Territoires palestiniens occupés	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
27 / Tunisie			✗	✗		✗	
28 / Yémen	✗		✗	✗	✗	✗	✗
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES							
29 / Bolivie		✗					
30 / Colombie	✗	✗	✗	✗	✗	✗	
31 / Cuba		✗	✗	✗		✗	✗
32 / Haïti	✗		✗	✗	✗	✗	✗
33 / Équateur		✗	✗			✗	
34 / Honduras		✗	✗				
35 / Pérou		✗	✗	✗		✗	✗
36 / Venezuela	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
ASIE							
37 / Afghanistan	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
38 / Bangladesh	✗		✗	✗	✗	✗	✗
39 / Cambodge		✗			✗	✗	
40 / Inde			✗	✗	✗	✗	✗
41 / Laos	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
42 / Myanmar (Birmanie)	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
43 / Népal			✗	✗	✗	✗	
44 / Pakistan			✗	✗	✗	✗	✗
45 / Philippines			✗	✗	✗	✗	✗
46 / Sri Lanka			✗	✗	✗	✗	
47 / Thaïlande	✗		✗	✗	✗		✗
48 / Vietnam			✗	✗	✗		
AMÉRIQUE DU NORD							
49 / Canada		✗					
50 / États-Unis		✗					
EUROPE							
51 / Allemagne		✗				✗	
52 / Autriche		✗					
53 / Belgique		✗					
54 / France		✗					
55 / Luxembourg		✗					
56 / Royaume-Uni		✗					
57 / Suisse		✗					
58 / Ukraine	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗

*Atlas Logistique : expertise-conseil logistique ; génie civil léger ; plateformes de transport et de stockage mutualisées ; renforcement des capacités de chaîne d'approvisionnement et d'accès des acteurs humanitaires et du marché.



Partie 3 | Présence dans le monde

437 projets dans 58 pays



■ Pays dans lesquels HI est présente et agit avec des partenaires nationaux ou internationaux.

■ Pays dans lesquels HI soutient un partenaire national ou délivre une assistance technique auprès d'ONG ou d'organismes publics : Burundi (BI), Cameroun (CM), Guatemala (GT), Malawi (MW).

Pays où les activités ont été arrêtées en 2025 : République centrafricaine, Sierra Leone et Bolivie.

Toutes les associations nationales — Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni, Suisse — et le bureau de HI en Autriche mènent des activités de plaidoyer, notamment pour lutter contre les bombardements de civils.

Les frontières et noms des pays présentés dans cette carte n'impliquent pas une appréciation de HI sur le statut des territoires. Si certains pays ne sont pas représentés, c'est uniquement par manque de place. Cette carte est réalisée selon la projection de Gall-Peters qui prend en compte la superficie réelle des continents.

4

Partie 4 | Rapport financier
Réseau HI

LE MOT DE LA TRÉSORIÈRE

Poursuivre notre action grâce à une gestion rigoureuse et réactive

L'année 2025 a été marquée pour HI par **un contexte international durablement instable avec la persistance des tensions** géopolitiques, la multiplication des crises humanitaires et la **forte contraction des financements institutionnels**, en particulier américains. Dans cet environnement contraint, notre organisation a démontré sa **capacité d'adaptation et sa solidité financière**, au service de ses missions.

Avec un **volume d'activité terrain de 164 millions d'euros**, HI est restée pleinement mobilisée auprès des populations vulnérables. Nos équipes ont poursuivi des actions essentielles, notamment en **Ukraine** avec 10,0 M€, pour l'assistance aux personnes handicapées affectées par le conflit, en **Palestine** pour 15,0 M€, dans un contexte humanitaire extrêmement dégradé, ainsi qu'en **Afrique de l'Ouest (Sahel)** et en **Afrique de l'Est**, où les besoins liés aux crises prolongées demeurent élevés. L'année a également donné lieu à une mobilisation importante de nos équipes et de nos donateurs face à des **situations d'urgence** dans différents contextes humanitaires.

La baisse du volume global de 34 M€ par rapport à 2024 s'explique principalement par l'arrêt de nombreux financements américains et la réduction d'autres enveloppes institutionnelles. Elle a pesé sur notre modèle économique, en particulier sur la contribution des bailleurs aux frais administratifs. Face à cette situation, **des mesures d'ajustement rapides et responsables** ont été engagées dès le début de l'année,

tant sur les terrains qu'au siège : ajustement des structures, maîtrise renforcée des coûts, priorisation des activités et accompagnement des programmes les plus fragilisés. **Ces efforts ont permis de préserver l'essentiel : la continuité de nos actions au service des populations vulnérables.**

Parallèlement, la **collecte de fonds privés est demeurée solide** atteignant 63,1 M€ (+ 4,9 M€ par rapport à 2024). Cette performance reflète à la fois la générosité du grand public, en réponse aux situations d'urgence, et l'engagement constant des grands mécènes et des testateurs. Dans un contexte marqué par le recul des financements institutionnels, cette mobilisation a constitué un soutien essentiel permettant à l'organisation d'en atténuer partiellement les effets.

Malgré des **effets de change défavorables significatifs**, liés à la volatilité accrue des monnaies et à notre exposition internationale, le résultat net combiné du réseau fédéral demeure **légèrement excédentaire, à + 1,2 million d'euros**. Ce résultat reflète les efforts d'adaptation engagés tout au long de l'année par l'ensemble des équipes, dans un contexte financier contraint. La grande majorité des dépenses engagées en 2025, 195 M€ soit **84 %**, a été consacrée aux **missions sociales**. Les fonds propres restent à un niveau conforme aux seuils de sécurité définis par la gouvernance, permettant d'aborder les exercices à venir avec vigilance, mais aussi avec confiance.

Claire VAUDRAY-RADISSON

Les principes de financement et de gestion de HI

DIVERSITÉ DES SOURCES DE FINANCEMENT

Pour préserver son indépendance et pérenniser son action, HI a fait le choix de s'appuyer sur plusieurs sources de financement :

- en premier lieu, la générosité du public, grâce aux dons, au parrainage solidaire, aux legs, aux ventes d'artisanat, de produits issus du commerce solidaire et de produits-partage ;
- ensuite, les subventions provenant de bailleurs tels que des organismes publics (Nations unies, Union européenne, agences régionales ou nationales de coopération internationale) ou des organismes privés (fondations, associations, entreprises) ;
- enfin, la valorisation de son expertise et de ses savoir-faire auprès des agences gouvernementales et des organismes internationaux, via les activités d'expertise-conseil.

En raison de son choix d'une structure de financement mixte (provenant de la générosité du public et des bailleurs) et de son activité internationale dans des contextes de crise, de catastrophe, de reconstruction et de développement, les comptes de HI ne sont pas comparables à ceux d'autres types d'associations.

LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC, UN FINANCEMENT VITAL

Les fonds issus de la générosité du public permettent non seulement de financer directement la mise en œuvre des programmes, mais ont également un effet de levier pour réunir des fonds complémentaires qui permettent de mettre en œuvre des actions de plus grande ampleur. En effet, les bailleurs n'accordent généralement le financement d'un programme que si l'association peut déjà en financer une partie grâce aux fonds issus de la générosité du public. Celle-ci est le moteur du financement des activités de HI.

LA MUTUALISATION DES DONS POUR UNE PLUS GRANDE ÉQUITÉ

Depuis toujours, HI a pour principe de ne pas affecter

les dons à un programme donné (sauf engagements spécifiques auprès des donateurs et donatrices et dans le cas du parrainage solidaire) mais de les mutualiser, sur l'ensemble de ses programmes.

Cela permet de mobiliser immédiatement les fonds là où les besoins sont les plus importants ou les plus urgents. Cette mutualisation des dons est complémentaire d'une pratique d'affectation des financements dédiés par les bailleurs de fonds à des projets spécifiques.

UNE POLITIQUE DE RÉSERVES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Pour assurer sa sécurité financière et celle des actions qu'elle entreprend, HI constitue des réserves en fonds propres et en trésorerie. Ces réserves permettent de faire face aux éventuelles fluctuations des ressources. Elles servent aussi à financer le besoin en fonds de roulement engendré par le décalage entre la réalisation des activités et les règlements des bailleurs. Elles donnent à l'organisation la liberté d'initiative et l'autonomie d'action indispensables pour mettre en œuvre ses missions sociales. Enfin, ces réserves permettent de financer des projets de développement stratégique de l'organisation.

LA TRANSPARENCE FINANCIÈRE

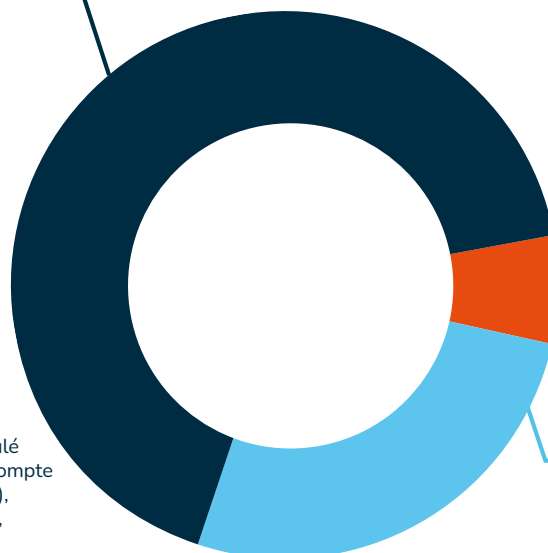
HI a fait de la transparence financière un principe de gestion, dans l'objectif de pouvoir rendre compte à tout moment de l'utilisation des fonds qui lui sont confiés. Au-delà de leurs propres contrôles internes, la Fédération et les huit associations nationales de l'organisation se soumettent à de nombreuses vérifications externes. Les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes dans chacun des pays concernés, puis les comptes combinés font l'objet d'une certification par le commissaire aux comptes de la Fédération, le cabinet d'audit Mazars. Par ailleurs, des rapports financiers sont établis sur l'utilisation des fonds octroyés par les bailleurs, et ils font souvent l'objet d'audits externes.

Enfin, la Cour des comptes peut contrôler la Fédération, tout comme l'association française, dont les sièges sont établis en France.

Origine des ressources

67 %

Subventions
et autres concours publics



N.B. (*) : Dans le diagramme ci-dessus, calculé sur la base des ressources de l'exercice du compte de résultat par origine et destination (CROD), le produit des ventes du commerce solidaire, soit 2 114 K€, n'est pas pris en compte.

6,2 % Autres ressources
privées non liées
à la générosité
du public*

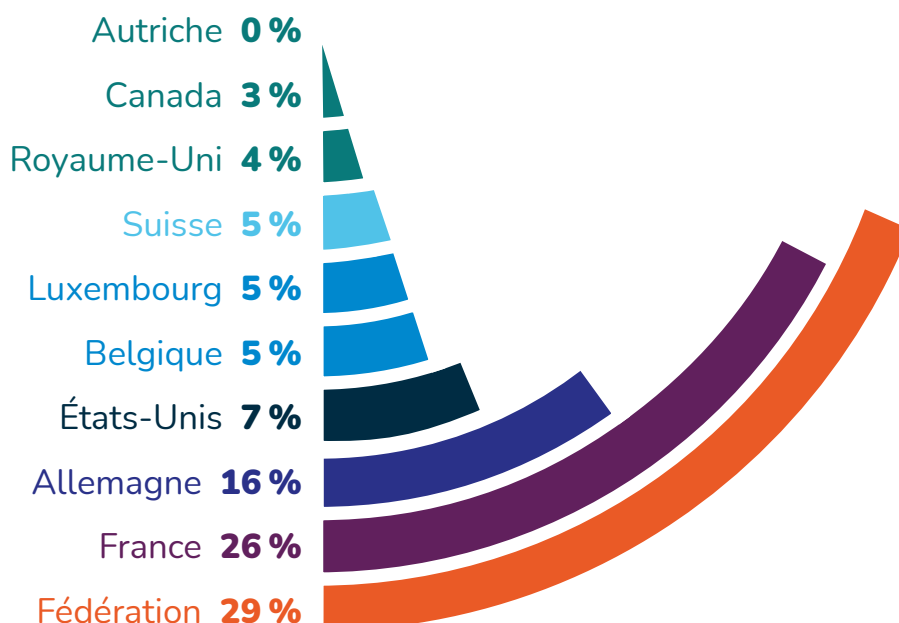
26,8 %

Ressources collectées
auprès du public

Contributions de la Fédération et des associations nationales aux ressources du réseau international HI

Le réseau fédéral permet à HI
de développer et de diversifier :

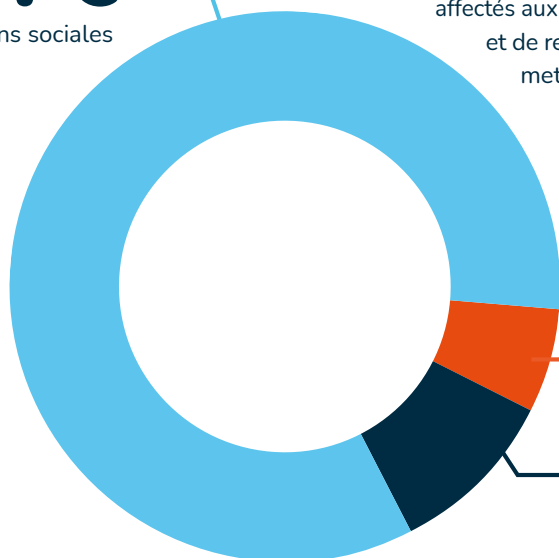
- ses ressources financières, institutionnelles et privées ;
- ses ressources humaines, par le recrutement de volontaires et de salariés expatriés ;
- ses compétences techniques, par l'apport de nouveaux savoir-faire.



Pour 100 € dépensés au cours de l'exercice par le réseau HI*

84 €

Missions sociales



HI poursuit ses efforts pour conserver **un équilibre essentiel** entre les emplois affectés aux missions sociales et ceux affectés aux frais de fonctionnement et de recherche de fonds. Depuis de nombreuses années, l'association met tout en œuvre pour que ce ratio soit conservé.

Dans un contexte de baisse des financements, notamment des financements publics américains, nous avons globalement maintenu un niveau important de missions sociales à hauteur de 84 %. La part des frais de recherche de fonds passe à 10 % et la part des dépenses de fonctionnement reste stable à 6 % par rapport à 2024.

6 €
Frais de
fonctionnement

10 €
Frais de recherche
de fonds

N.B. : Dans le diagramme ci-dessus, calculé sur la base des emplois de l'exercice du compte de résultat par origine et destination (CROD), le coût du commerce solidaire, soit 1 287 K€ de coûts directs intégrés dans la rubrique « frais de recherche de fonds » et 93 K€ de frais de fonctionnement, ne sont pas pris en compte.

* Le réseau HI est constitué de la Fédération, des huit associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse), d'un bureau en Autriche et de l'institut HI pour l'action humanitaire.

Méthodologie d'élaboration du compte de résultat par origine et destination (CROD) et du CER*

À compter des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2020, les personnes morales de droit privé à but non lucratif doivent appliquer le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 qui succède au règlement CRC n° 99-01 du 16 février 1999, modifié par les règlements suivants ANC n° 2020-06 et n° 2022-04.

Ce règlement prévoit, entre autres, la production de plusieurs tableaux, dont **le compte de résultat par origine et destination (CROD) qui intègre l'ensemble des emplois et des ressources engagées par le réseau HI**. Issu du CROD, le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) précise désormais uniquement l'origine des ressources collectées auprès du public et leur emploi sur

l'exercice par l'association.

Sur la base de principes comptables communs, ces tableaux sont établis à partir de la comptabilité analytique de chaque entité de l'organisation HI et en conformité avec la réglementation en vigueur.

Chacune des rubriques des emplois est constituée des coûts directs et des frais de gestion des activités concernées.

Le coût du personnel international et celui du personnel national sont imputés directement au niveau du programme concerné.

Les coûts engagés dans les actions d'éducation au développement relèvent de la mission sociale et sont classés dans cette rubrique. C'est le cas notamment des coûts des campagnes internationales pour

interdire les mines et les bombes à sous-munitions (BASM), ainsi que pour mettre fin aux bombardements de civils (campagne EWIPA).

Les coûts relatifs à l'information du grand public (par exemple, ceux liés au site internet) sont intégrés dans la rubrique « Frais de fonctionnement ».

Les coûts et produits exceptionnels de l'exercice sont intégrés dans chaque rubrique du CROD.

Enfin, la rubrique « Dont générosité du public » a été calculée par différence entre le coût de chaque rubrique des emplois et les autres ressources affectées (fonds institutionnels, principalement).

* Le siège de la Fédération HI étant basé en France, nous reprenons ici la réglementation française.

CROD — Compte de résultat par origine et destination

Au 31.12.2025, en milliers d'euros.

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

A — Produits et charges par origine et destination

PRODUITS PAR ORIGINE	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1 – Produits liés à la générosité du public	63 094	63 094	58 154	58 154
2 – Produits non liés à la générosité du public	16 876	–	17 906	–
3 – Subventions et autres concours publics	157 805	–	193 265	–
Total des ressources de l'exercice	237 775	63 094	269 325	58 154
4 – Reprises sur provisions et dépréciations	3 316	–	3 076	–
5 – Utilisations des fonds dédiés antérieurs	886	300	2 655	2 655
Total des produits	241 977	63 394	275 056	60 809
CHARGES PAR DESTINATION				
1 – Missions sociales	194 951	37 192	228 939	38 611
2 – Frais de recherche de fonds	22 714	20 020	24 585	16 852
3 – Frais de fonctionnement	14 798	2 343	15 370	–
Total des emplois de l'exercice	232 463	59 555	268 894	55 463
4 – Dotations aux provisions et dépréciations	6 535	–	3 570	–
5 – Reports en fonds dédiés de l'exercice	1 782	1 197	1 404	1 404
Total des charges	240 780	60 752	273 868	56 867
Excédent ou déficit	1 197	2 643	1 188	3 942

B — Contributions volontaires en nature

PRODUITS PAR ORIGINE	EXERCICE 2025		EXERCICE 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1 – Contributions volontaires liées à la générosité du public	3 604	3 604	5 583	5 583
2 – Contributions volontaires non liées à la générosité du public	–	–	–	–
3 – Concours publics en nature	–	–	–	–
Total des produits	3 604	3 604	5 583	5 583
CHARGES PAR DESTINATION				
1 – Contributions volontaires aux missions sociales	390	390	1 655	1 655
2 – Contributions volontaires à la recherche de fonds	2 548	2 548	2 207	2 207
3 – Contributions volontaires au fonctionnement	666	666	1 721	1 721
Total des charges	3 604	3 604	5 583	5 583

CER — Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

Au 31.12.2025, en milliers d'euros.

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
EMPLOIS PAR DESTINATION	TOTAL	TOTAL
1 – Missions sociales	37 192	38 611
2 – Frais de recherche de fonds	20 020	16 852
3 – Frais de fonctionnement	2 343	–
Total des emplois de l'exercice	59 555	55 463
4 – Dotations aux provisions et dépréciations	–	–
5 – Report en fonds dédiés de l'exercice	1 196	1 404
Excédent de la générosité du public de l'exercice	2 643	3 942
TOTAL	63 394	60 809
RESSOURCES PAR ORIGINE		
1 – Ressources liées à la générosité du public	63 094	58 154
Total des ressources de l'exercice	63 094	58 154
2 – Reprises sur provisions et dépréciations	–	–
3 – Utilisations des fonds dédiés antérieurs	300	2 655
Déficit de la générosité du public de l'exercice	–	–
TOTAL	63 394	60 809
Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	50 930	47 740
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	2 643	3 942
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	584	-752
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	54 157	50 930

Produits liés à la générosité du public : tous les dons ponctuels, les dons par prélèvement automatique, les dons issus du parrainage solidaire, le mécénat, les legs, etc., collectés dans l'année.

Produits non liés à la générosité du public : financements institutionnels privés provenant des fondations et des associations, revenus du commerce solidaire, autres produits.

Subventions et autres concours publics : financements obtenus auprès des organismes internationaux (dont l'Union européenne et les Nations unies), ainsi que des subventions publiques obtenues notamment dans les pays où sont implantées les associations nationales du réseau.

Missions sociales : programmes mis en œuvre par HI dans le monde et ensemble des services du siège liés à la coordination des missions. Un programme est composé de plusieurs projets.

Frais de recherche de fonds : comprennent les coûts des diverses campagnes d'appel au don et de la recherche des fonds institutionnels publics et privés.

Frais de fonctionnement : regroupent tous les frais engagés par les services à caractères généraux, ainsi que les frais d'information et de sensibilisation du grand public, comme le site internet de l'association.

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés) : constituent le « stock initial des dons ». Celui-ci correspond à la part des fonds propres provenant de la collecte auprès du public et non utilisée lors des exercices précédents.

Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés) : constituent le « stock final des dons » non utilisés à la fin de l'année. Ce stock, intégré dans les fonds propres, contribue à la sécurité financière indispensable à la pérennité des missions sociales.

Répartition des dépenses liées aux missions sociales : 195 millions d'euros

Ces tableaux sont directement issus des comptes annuels de HI. De ce fait, les pourcentages ont été arrondis.

Asie

36,5 millions d'euros

Afghanistan	25,10 %
Bangladesh	18,46 %
Cambodge	3,90 %
Inde	2,69 %
Laos	6,18 %
Myanmar (Birmanie)	9,90 %
Népal	3,71 %
Pakistan	6,02 %
Philippines / Indonésie	8,11 %
Sri Lanka	2,35 %
Thaïlande	4,25 %
Vietnam	9,33 %

Amérique latine et Caraïbes

14,4 millions d'euros

Bolivie	0,34 %
Colombie	45,78 %
Cuba	5,64 %
Équateur	2,89 %
Haïti	27,22 %
Honduras	1,56 %
Pérou	2,35 %
Venezuela	14,22 %

Afrique et océan Indien

68,9 millions d'euros

Bénin	3,56 %
Burkina Faso	7,62 %
Éthiopie	9,61 %
Kenya	5,02 %
Madagascar	4,38 %
Mali	6,67 %
Mozambique	4,70 %
Niger	3,77 %
Ouganda	5,43 %
République centrafricaine	2,88 %
République démocratique du Congo	11,54 %
République du Soudan du Sud	3,04 %
Rwanda	2,80 %
Sénégal / Guinée Bissau	4,67 %
Sierra Leone	1,58 %
Somalie	2,30 %
Soudan	2,39 %
Tchad	14,49 %
Togo	3,55 %

Afrique du Nord et Moyen-Orient

52,8 millions d'euros

Égypte	2,22 %
Irak	6,23 %
Jordanie	8,55 %
Liban	8,91 %
Maroc	2,92 %
Syrie	20,70 %
Territoires palestiniens	28,50 %
Tunisie	3,76 %
Yémen	18,21 %

Europe

10,0 millions d'euros

Ukraine	100 %
---------	-------

Divers sièges

12,4 millions d'euros

Campagne internationale pour interdire les mines et EWIPA*	33,38 %
Institut Handicap International	2,77 %
Mobilisation pour les droits des personnes handicapées (EAD)	29,73 %
Autres missions sociales nationales	34,12 %

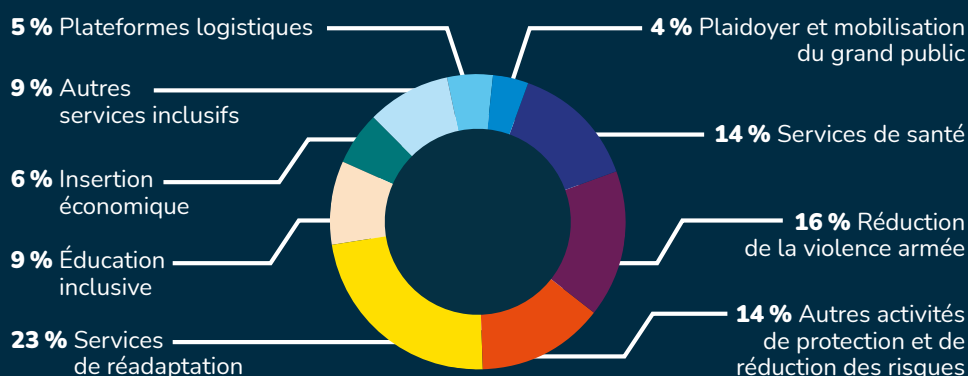
* EWIPA : campagne de plaidoyer pour réduire l'impact des armes explosives en zones peuplées.

Ventilation par thématique du volume des missions sociales

Total missions sociales :

195 millions d'euros

N.B. : Dans le diagramme ci-contre, calculé sur la base des emplois de l'exercice du compte de résultat par origine et destination (CROD), les coûts directement liés à la coordination des missions (dont les coûts de pilotage et de supports) sont répartis sur les programmes selon une règle de calcul validée par le commissaire aux comptes de HI.



Bilan combiné du réseau HI

Au 31.12.2025, en milliers d'euros.

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

Actif

	2025	2024
Actif immobilisé ¹	19 369	17 898
Créances bailleurs ²	146 386	232 965
Créances reçues par legs ou donations ²	4 809	5 892
Autres stocks et créances ²	23 538	29 928
Trésorerie ³	92 231	69 635
Écarts de conversion actif	1 055	752
TOTAL DE L'ACTIF	287 388	357 070

Passif

	2025	2024
Fonds propres ⁴	59 176	58 476
Fonds reportés liés aux legs ou donations	4 341	6 482
Fonds dédiés ⁵	2 663	1 768
Provisions pour risques et charges ⁶	8 655	5 511
Dettes des legs ou donations ⁷	3 189	3 451
Dettes bailleurs ⁷	9 521	27 619
Autres dettes ⁷	28 734	33 287
Produits constatés d'avance sur les financements institutionnels ⁸	170 956	219 417
Écarts de conversion passif	153	1 059
TOTAL DU PASSIF	287 388	357 070

À compter du 1^{er} janvier 2020, l'ensemble des legs et donations sont comptabilisés dès la date d'acceptation par le conseil d'administration dans les comptes spécifiques en tant qu'actifs et passifs.

Dès lors qu'un contrat de subvention (attribué par des bailleurs institutionnels d'origine publique ou privée) est signé, la totalité de cette subvention est comptabilisée en produit, avec constatation en contrepartie d'une créance vis-à-vis du bailleur à l'actif du bilan. À la clôture des comptes, le produit est ajusté aux dépenses réalisées sur l'exercice : la fraction de la subvention rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice dans un compte « Produits constatés d'avance bailleurs de fonds ». La créance vis-à-vis du bailleur est quant à elle ajustée au cours de l'exercice sur la base des versements du bailleur.

1- Actif immobilisé : bâtiments, véhicules, matériel informatique, etc., aussi bien au siège que sur le terrain.

2- Stocks et créances : valeur des marchandises en stock/argent dû par les clients et les bailleurs de fonds.

3- Trésorerie : argent disponible immédiatement pour les besoins de l'association. Une partie de ces fonds est placée en SICAV, sans risque.

4- Fonds propres (nouvelle dénomination des fonds associatifs) : fonds de sécurité constitués depuis la création de l'association. Ils sont intégrés presque en totalité dans la trésorerie et permettent de financer les actions en attendant le versement des fonds par les bailleurs.

5- Fonds dédiés sur dons affectés : fonds affectés à des actions précises et n'ayant pas été utilisés dans l'année.

6- Provisions pour risques et charges : fonds provisionnés pour couvrir des litiges en cours ou des risques éventuels sur des contrats de financement.

7- Dettes : sommes dues auprès des fournisseurs, des caisses sociales, et fonds avancés par les bailleurs institutionnels et non utilisés dans l'année.

8- Produits constatés d'avance sur les financements institutionnels : montant des financements institutionnels acquis non encore utilisés dans l'année.



Partie 5 | Rapport financier

La Fédération

Pour l'ensemble du réseau fédéral et de manière exclusive, la Fédération est chargée par ses membres — les huit associations nationales du réseau — de la mise en œuvre opérationnelle des projets de solidarité internationale, du plaidoyer et de l'action politique à l'échelon international, de l'élaboration de la stratégie pluriannuelle, de l'élaboration des politiques et règles de fonctionnement communes.

Bilan de la Fédération HI

Au 31.12.2025, en milliers d'euros.
Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI.
De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

Actif

	2025	2024
Actif immobilisé ¹	16 263	13 297
Créances bailleurs ²	75 351	94 831
Autres stocks et créances ²	29 580	42 587
Trésorerie ³	74 499	45 410
TOTAL DE L'ACTIF	195 693	196 125

Passif

	2025	2024
Fonds propres ⁴	49 422	47 811
Provisions pour risques et charges ⁵	8 947	5 428
Fonds dédiés sur dons affectés ⁶	2 531	1 722
Dettes bailleurs ⁷	10 933	10 389
Autres dettes ⁸	123 860	130 775
TOTAL DU PASSIF	195 693	196 125

- 1- Actif immobilisé :** bâtiments, véhicules, matériel informatique, etc., aussi bien au siège que sur le terrain.
- 2- Stocks et créances :** valeur des marchandises en stock/argent dû par les clients et les bailleurs de fonds.
- 3- Trésorerie :** argent disponible immédiatement pour les besoins de l'association. Une partie de ces fonds est placée en SICAV, sans risque.

- 4- Fonds propres :** fonds de sécurité constitués depuis la création de l'association. Ils sont intégrés presque en totalité dans la trésorerie et permettent de financer les actions en attendant le versement des fonds par les bailleurs.
- 5- Provisions pour risques et charges :** fonds provisionnés pour couvrir des litiges en cours ou des risques éventuels sur des contrats de financement.

- 6- Fonds dédiés sur dons affectés :** fonds affectés à des actions précises et n'ayant pas été utilisés dans l'année.
- 7- Dettes bailleurs :** fonds avancés par les bailleurs institutionnels et non utilisés dans l'année.
- 8- Autres dettes, dont produits constatés d'avance sur les financements institutionnels :** sommes dues auprès des fournisseurs, des caisses sociales et montant des financements institutionnels acquis non encore utilisés dans l'année.

Compte de résultat de la Fédération HI

Au 31.12.2025, en milliers d'euros.
Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI.
De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

		EXERCICE 31/12/2025	EXERCICE 31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de biens et services	33	94
	Produits de tiers financeurs	205 494	236 884
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 356	3 280
	Utilisations des fonds dédiés	840	2 257
	Production stockée	0	0
	Production immobilisée	102	8
	Autres produits	2 758	3 526
	TOTAL I	212 583	246 049
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières, marchandises et autres	0	1
	Variation de stocks	0	0
	Autres achats et charges externes	51 048	63 804
	Aides financières versées par l'entité	52 742	62 806
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 361	3 143
	Salaires et traitements	75 610	89 159
	Charges sociales	15 977	19 711
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 631	1 968
	Dotations aux provisions	6 857	3 437
	Reports en fonds dédiés	1 650	1 382
	Autres charges	1 362	989
	TOTAL II	209 238	246 400
	1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II) ¹	3 345	-351
	Produits financiers (III)	2 184	2 397
	Charges financières (IV)	3 161	1 558
2. RÉSULTAT FINANCIER (III-IV) ²	-977	838	
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	2 369	487	
Produits exceptionnels (V)	0	167	
Charges exceptionnelles (VI)	0	181	
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI) ³	0	-14	
Impôts sur les bénéfices (VII) ⁴	280	208	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	214 767	248 612	
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	212 679	248 347	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	2 088	265	

1. Charges et produits d'exploitation :
liés à l'exploitation normale, achats, frais généraux, salaires, taxes, amortissements, provisions pour les charges, mais également dons et financements pour les produits.

2. Charges et produits financiers : liés aux emprunts, placements et écarts de change.

3. Charges et produits exceptionnels :
cession d'immobilisations, pénalités.

4. Impôts sur les activités commerciales :
sur les activités fiscalisables de HI, notamment dépôt à terme et comptes sur livrets.

Rapport d'activité 2025 Handicap International Humanity & Inclusion

Directeur de la publication : **Jean-Noël Dagnies**

Directeur de la rédaction : **Manuel Patrouillard**

Comité de rédaction : **Catherine Clavel,
Florence Daunis, Sylvain Ogier, Marie Verrier**

Création graphique : **Mélissa Jay / HI**

Mise en page : **Marion Dumoulin**

Relecture : **Carole Deville**

Traduction : **Derek Scoins**

Iconographie : **Laethicia Lamotte**

Impression : **2 Print**

Photo de couverture : **Syrie © T. Nicholson / HI**

Omar, 12 ans, originaire de Raqqa, teste sa nouvelle prothèse lors d'une séance de rééducation avec une kinésithérapeute de HI au service de prothèses et d'orthèses de l'hôpital national de Raqqa, en Syrie.

Dépôt légal : septembre 2026

Le réseau Handicap International — Humanity & Inclusion est constitué d'une fédération qui met en œuvre nos programmes dans 49 pays, de huit associations nationales, d'un bureau en Autriche et de l'Institut HI pour l'action humanitaire.

Conseil d'administration Fédération HI 2026-2027

BUREAU

Président : **Jean Noël DARNIES** — Ancien directeur d'établissement d'enseignement

Secrétaire : **Christian FUCHS** — Ancien chef d'entreprise

Trésorière : **Sophie DUVAL** — Expert-comptable et commissaire aux comptes

MEMBRES

Toyin ADEREMI — Experte inclusion et handicap

Emmanuel BLIN — Chef d'entreprise

Julia HOLZER — Présidente de HI Allemagne

Chloe MARSHALL — Présidente de HI Royaume-Uni

Magali MOURLON — Responsable humanitaire

Masse NIANG — Directeur

Jean-Thomas NOUBOUSSI — Haut fonctionnaire du Fonds mondial

Arnaud de POMMERY — Chef d'entreprise

Ezana RASWORK — Entrepreneur

Élise SAINT-AUBIN — Consultante

Petra SCHROETER — Entrepreneure

Prosper TEBOUL — Consultant

**Handicap International
Humanity & Inclusion**

138, avenue des Frères-Lumière CS 88379
69371 LYON CEDEX 08 — FRANCE

Tél. : + 33 (0) 4 78 69 79 79

Fax : + 33 (0) 4 78 69 79 94

E-mail : contact@hi.org

www.hi.org

